

FOURRAGES / La Chambre d'agriculture organise comme chaque année une opération « analyses de fourrages », en partenariat avec le laboratoire Agrolab's.

Connaître la valeur de ses fourrages

Elle permet de bénéficier de tarifs très compétitifs avec une mise à disposition rapide des résultats. Les échantillons doivent être déposés à la Chambre d'agriculture du Gers à Auch, ou bien sur l'antenne d'Eauze, (uniquement le jeudi et seulement pour les produits secs : foin, grains...). Vous pouvez aussi nous les faire parvenir par l'intermédiaire d'un conseiller à l'occasion de son passage chez vous.

Comment prélever vos échantillons de fourrages ?

La fiabilité du résultat d'analyse est très dépendante de la qualité du prélèvement.

- foin et enrubannages : prélever une quinzaine de poignées de fourrage à l'intérieur de plusieurs bottes, ou en différents points d'une botte qui vient d'être déroulée (attention à la perte de feuilles pour les foin de luzerne). Les mettre dans un sac plastique fermé.

- ensilages : prélever 15 à 20 poignées en différents points du front du silo rafraîchi (après une distribution), en évitant les bords. Les mélanger et en mettre environ 1 kilo dans un sac plastique fermé (chasser l'air).

ATTENTION : les échantillons de fourrages humides (ensilages et enrubannages) doivent être stockés au congélateur.

Tarifs

- Foin, ensilage, enrubannage ou herbe en vert de prairies à base de graminées fourragères (pas de céréales : triticale, avoine...), trèfles ou luzerne, ensilage de maïs : 44 € TTC pour 1 ou 2 analyses (la 2ème est offerte), puis 22 € TTC par analyse supplémentaire (à régler par chèque à l'ordre de la Chambre d'agriculture du Gers).
- Pour les autres fourrages (méteils, sorghos, rations mélangées...), les échantillons seront envoyés à un autre laboratoire, qui vous facturera directement les analyses : compter 22 à 57 € HT selon les analyses réalisées.

Joindre à l'échantillon une fiche de renseignements avec vos coordonnées, la nature du fourrage, le numéro de coupe, la date de récolte.

Pour recevoir un modèle de fiche de renseignements, vous pouvez contacter François Ratier au 05. 62.61.79.62 / 07.86.94.93.88 francois.ratier@gers.chambagri.fr.

Vous pouvez aussi télécharger une fiche de renseignements et un bon de commande sur notre site internet <https://gers.chambre-agriculture.fr>, dans Productions & techniques > Elevage > Fourrages